Européenne

TERMES DE RÉFÉRENCES

Oxfam est un mouvement mondial de personnes qui luttent contre les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et à l'injustice. Dans toutes les régions, du local au mondial, nous travaillons avec les populations pour apporter un changement durable.

APERÇU	
Titre et brève description de l'exigence	**ÉVALUATION FINALE DU PROJET DE RENFORCEMENT DU LEADERSHIP ET DES CAPACITÉS DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR ACCROÎTRE LEUR CONTRIBUTION À L'ACTION PUBLIQUE (PROSCAP)** La présente mission s'inscrit dans le cadre de l'évaluation finale du Projet de renforcement du leadership et des capacités des organisations de la société civile pour accroître leur contribution à l'action publique (PROSCAP). Elle vise à apprécier de manière objective et systématique le niveau d'atteinte des objectifs et des résultats attendus du projet, ainsi que la qualité et la pertinence des interventions mises en œuvre. L'évaluation finale permettra notamment d'apprécier la **pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, les effets et la durabilité** des interventions du projet, en s'appuyant sur les indicateurs définis dans le cadre logique, les standards de qualité, les principes de redevabilité et les autres références pertinentes d'Oxfam. Elle permettra également de mesurer les changements intervenus au niveau des organisations de la société civile (OSC) bénéficiaires, notamment en matière de **leadership, de capacités organisationnelles et institutionnelles, de participation citoyenne et de contribution à l'action publique**.
Lieu de livraison	Région de Kayes, Région de Ségou
Date de début du contrat	1er Octobre 2026
Comment postuler	Les candidats intéressés sont invités à soumettre : 1) Une description technique et l'offre financière, 2) Un échantillon à la taille de l'étude de base
Date limite de soumission des offres	17 septembre 2026 à 17h00 heure de Bamako
Considérations spécifiques	Le contrat entrera en vigueur à partir de la date de signature jusqu'à la livraison finale du dernier livrable prévu pour le 10 octobre 2026.

1. CONTEXTE ET HISTORIQUE

Le Mali a adhéré à de nombreuses conventions et engagements internationaux en faveur de la promotion et de la protection des droits fondamentaux. Le pays dispose également d'un cadre institutionnel, juridique et réglementaire visant à favoriser la participation citoyenne, la gouvernance démocratique et l'accès équitable aux services sociaux essentiels. Engagements malgré ces avancées, la mise en œuvre effective de ces engagements demeure confrontée à

plusieurs défis, notamment en matière de participation citoyenne, de gouvernance locale et d'accès équitable aux services sociaux de base.

Plusieurs analyses et études ont mis en évidence les difficultés persistantes liées à la gouvernance locale et à la participation citoyenne, qui contribuent à maintenir une certaine distance entre les gouvernants et les gouvernés. La faible participation des citoyens, en particulier des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, dans les processus de décision et de suivi de l'action publique constitue encore un défi majeur. Cette situation peut contribuer à renforcer les inégalités dans l'accès aux services sociaux fondamentaux, notamment dans les domaines de l'eau, de l'hygiène, de l'assainissement et de la protection de l'environnement.

Le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement (WASH) demeure particulièrement important dans ce contexte. Malgré les efforts consentis par l'État, les collectivités territoriales, les acteurs de développement et les communautés, des insuffisances persistent en matière d'accès aux services WASH, de financement du secteur, de gouvernance, de participation citoyenne et de durabilité des services. Ces défis sont accentués par les différentes crises auxquelles le Mali est confronté depuis plusieurs années.

Par ailleurs, bien que les politiques et stratégies nationales reconnaissent le rôle important de la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques, la participation effective et inclusive des organisations de la société civile (OSC) reste confrontée à plusieurs contraintes. Celles-ci concernent notamment leurs capacités techniques, institutionnelles, organisationnelles et financières, leur capacité à mener des actions de plaidoyer et de dialogue avec les pouvoirs publics, ainsi que leur participation effective aux mécanismes de gouvernance et de prise de décision.

C'est dans ce contexte qu'Oxfam et ses partenaires, avec l'appui financier de l'Union européenne au Mali, ont mis en œuvre le projet « Renforcement du leadership et des capacités des organisations de la société civile pour accroître leur contribution à l'action publique (PROSCAP) ». Le projet a été mis en œuvre par un consortium composé d'Oxfam au Mali, STOP SAHEL et AJCAD, dans les régions de Kayes et de Ségou.

Le projet PROSCAP a adopté une approche de proximité, participative et inclusive, visant à renforcer le rôle et les capacités des acteurs de la société civile afin qu'ils puissent contribuer davantage à l'amélioration de la gouvernance locale, à la participation citoyenne et à l'accès équitable aux services sociaux essentiels.

À ce titre, le projet a travaillé avec plusieurs catégories d'acteurs, notamment les organisations de la société civile (OSC), les organisations communautaires de base (OCB), les réseaux et coalitions, les organisations faîtières, les autorités administratives et communales, les services techniques déconcentrés, les leaders communautaires, les femmes, les jeunes et les groupes traditionnellement marginalisés.

L'intervention du PROSCAP s'est articulée autour de plusieurs axes complémentaires, notamment :

⇒ Le renforcement des capacités techniques, institutionnelles et organisationnelles des OSC et OCB ;

⇒ L'accompagnement et l'assistance technique aux initiatives locales ;

⇒ Le renforcement des capacités des acteurs en matière de participation citoyenne, de gouvernance et de plaidoyer ;

⇒ La mise en place et l'animation de cadres de dialogue, d'échange et de concertation entre les différents acteurs ;

⇒ L'accompagnement des actions citoyennes au niveau des communes ciblées ;

⇒ La promotion de l'accès aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement (WASH) ;

⇒ La sensibilisation et la communication pour favoriser l'adoption de comportements favorables à l'hygiène, à l'assainissement et à la préservation de l'environnement ;

⇒ Le renforcement du dialogue entre les OSC, les communautés, les autorités locales et les services techniques autour des enjeux de développement local et d'action publique.

Au cours de sa mise en œuvre, le projet a identifié et accompagné plusieurs OSC, OCB et organisations faîtières intervenant principalement dans sept (7) communes des régions de Kayes et de Ségou, en collaboration avec les autorités administratives, communales et locales ainsi que les services techniques concernés.

Depuis le démarrage du projet en 2024, plusieurs activités ont été réalisées conformément à la stratégie d'intervention. Elles ont notamment porté sur le renforcement des capacités des OSC et OCB sur différentes thématiques, les actions d'information et de sensibilisation, la mise en place et l'animation de cadres de dialogue et de concertation inter-acteurs, les actions citoyennes dans les communes ciblées, ainsi que les initiatives liées à l'eau, l'hygiène, l'assainissement et à la préservation de l'environnement.

Au terme de la période de mise en œuvre, il apparaît nécessaire de procéder à une évaluation finale afin d'apprécier de manière objective et systématique les résultats obtenus et les changements induits par le projet. Cette évaluation permettra notamment d'apprécier le niveau d'atteinte des objectifs et des indicateurs définis, ainsi que la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, les effets et la durabilité des interventions mises en œuvre.

L'évaluation finale permettra également d'analyser dans quelle mesure le projet a contribué au renforcement des capacités et du leadership des OSC et OCB, à l'amélioration de leur participation à l'action publique, au renforcement du dialogue entre les citoyens et les acteurs institutionnels, ainsi qu'à une meilleure prise en compte des besoins des populations, notamment des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables.

Elle devra également documenter les changements observés au niveau des acteurs et des communautés, les facteurs ayant favorisé ou limité l'atteinte des résultats, ainsi que les bonnes pratiques, innovations et mécanismes susceptibles d'être pérennisés ou reproduits.

Dans cette perspective, l'évaluation finale constituera également une opportunité de capitaliser les expériences et les enseignements du projet, d'identifier les acquis à consolider et les éventuelles insuffisances à corriger, et de dégager les conditions nécessaires à la durabilité des résultats obtenus.

Ainsi, Oxfam au Mali, en partenariat avec STOP SAHEL et AJCAD, souhaite réaliser une évaluation finale du projet PROSCAP dans les régions de Kayes et de Ségou, afin de disposer d'une appréciation indépendante et documentée de la performance du projet, de sa contribution aux objectifs fixés et des changements obtenus auprès des organisations de la société civile, des communautés et des autres parties prenantes.

Les conclusions, leçons apprises et recommandations issues de cette évaluation devront permettre d'orienter les futures interventions d'Oxfam et de ses partenaires en matière de renforcement de la société civile, de gouvernance locale, de participation citoyenne, de plaidoyer, d'accès aux services WASH et de dialogue entre les citoyens et les pouvoirs publics.

2. SPÉCIFICATION

Les Objectifs de l'évaluation

Objectif général

L'objectif général de l'évaluation finale est d'apprécier de manière indépendante et systématique le niveau d'atteinte des objectifs, des résultats et des effets du projet PROSCAP, ainsi que sa pertinence, sa cohérence, son efficacité, son efficience et la durabilité de ses acquis dans les régions de Kayes et de Ségou.

L'évaluation vise également à apprécier dans quelle mesure le projet a contribué au renforcement du leadership et des capacités des organisations de la société civile (OSC), à l'amélioration de leur participation à l'action publique et au renforcement du dialogue entre les citoyens, les communautés et les acteurs institutionnels, notamment autour des enjeux de gouvernance locale, d'accès aux services WASH et de protection de l'environnement.

De façon spécifique il s'agira de :

- ⇒ Mesurer le niveau d'atteinte des résultats et des indicateurs du projet, en comparaison avec les objectifs et cibles définis dans le cadre logique et les documents de référence ;
- ⇒ Apprécier la pertinence et la cohérence du projet, notamment l'adéquation des objectifs, stratégies et interventions avec les besoins des OSC, des communautés et des autres parties prenantes, ainsi qu'avec les priorités nationales et locales ;
- ⇒ Évaluer l'efficacité des interventions, notamment les actions de renforcement des capacités des OSC/OCB, l'accompagnement des initiatives locales, les actions de plaidoyer, les cadres de dialogue et de concertation, les actions citoyennes et les interventions liées à l'eau, l'hygiène, l'assainissement et l'environnement ;
- ⇒ Apprécier l'efficience de la mise en œuvre du projet, notamment l'utilisation des ressources financières, humaines et matérielles au regard des résultats obtenus, ainsi que l'efficacité des mécanismes de coordination et de partenariat ;
- ⇒ Analyser les changements et effets du projet sur les capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques des OSC et OCB, leur leadership, leur capacité de plaidoyer et leur participation aux processus de décision et d'action publique ;
- ⇒ Évaluer la contribution du projet au renforcement de la participation citoyenne et de la gouvernance locale, notamment à travers les cadres de dialogue, les mécanismes de concertation et les actions citoyennes mises en œuvre dans les communes ciblées ;
- ⇒ Apprécier la contribution du projet à l'amélioration de l'accès et de la gouvernance des services d'eau, d'hygiène et d'assainissement (WASH), ainsi qu'à la promotion de comportements favorables à l'hygiène, à l'assainissement et à la protection de l'environnement ;
- ⇒ Analyser le niveau d'inclusion et de prise en compte du genre, des jeunes, des personnes vulnérables et des groupes marginalisés dans la conception et la mise en œuvre des interventions ainsi que dans les mécanismes de participation citoyenne ;
- ⇒ Identifier les facteurs de succès, les contraintes, les défis et les risques ayant influencé la mise en œuvre du projet et l'atteinte des résultats ;
- ⇒ Évaluer dans quelle mesure le projet PROSCAP a renforcé les capacités organisationnelles, institutionnelles et techniques des OSC, leur leadership, leur capacité de plaidoyer et leur aptitude à contribuer à l'action publique et à apporter des changements positifs au sein des communautés.
- ⇒ Identifier et documenter les bonnes pratiques, innovations et leçons apprises susceptibles d'être reproduites, adaptées ou mises à l'échelle dans de futures interventions ;

⇒ Apprécier la durabilité des acquis du projet, notamment la capacité des OSC, OCB, réseaux, collectivités et autres acteurs à maintenir les mécanismes, compétences, initiatives et dynamiques de dialogue mis en place au-delà de la période de financement ;

⇒ Formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles, fondées sur les résultats de l'évaluation, afin d'améliorer les futures interventions d'Oxfam et de ses partenaires en matière de renforcement de la société civile, gouvernance locale, participation citoyenne, plaidoyer et accès aux services essentiels.

RÉSULTATS ATTENDUS

Au terme de l'évaluation finale, les résultats suivants sont attendus :

⇒ Le niveau d'atteinte des objectifs, résultats et indicateurs du projet PROSCAP est mesuré et documenté sur la base des données disponibles et des résultats de l'évaluation ;

⇒ La pertinence et la cohérence des objectifs, stratégies et interventions du projet par rapport aux besoins des OSC, des communautés et aux priorités nationales et locales sont appréciées ;

⇒ Le niveau d'efficacité et d'efficience de la mise en œuvre du projet est analysé, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités des OSC/OCB, les actions de plaidoyer, les cadres de dialogue et les initiatives citoyennes ;

⇒ Les changements et effets du projet sur les capacités organisationnelles, institutionnelles et techniques des OSC/OCB, leur leadership, leur participation citoyenne et leur contribution à l'action publique sont documentés ;

⇒ La contribution du projet à l'amélioration de la gouvernance locale, de la participation citoyenne et du dialogue entre les communautés, les OSC et les autorités est appréciée ;

⇒ Les résultats et effets des interventions relatives à l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH), ainsi qu'à la sensibilisation et à la préservation de l'environnement, sont documentés ;

⇒ Le niveau de prise en compte du genre, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des groupes vulnérables dans les interventions et les mécanismes de participation est analysé ;

⇒ Les facteurs de succès, contraintes, défis et risques ayant influencé la mise en œuvre et l'atteinte des résultats sont identifiés et analysés ;

⇒ Les bonnes pratiques, innovations et leçons apprises sont identifiées et documentées en vue de leur reproduction, adaptation ou mise à l'échelle ;

⇒ Le niveau de durabilité des acquis et des mécanismes mis en place est apprécié, notamment la capacité des OSC, OCB, collectivités et autres acteurs à maintenir les acquis au-delà du projet ;

⇒ Les changements induits par le projet au niveau des OSC sont documentés, notamment en termes de renforcement des capacités organisationnelles et techniques, de gouvernance et de leadership, de mise en réseau, de plaidoyer et d'influence, de participation aux cadres de dialogue avec les autorités, ainsi que de capacité à mettre en œuvre des initiatives communautaires contribuant à l'amélioration des services WASH et à la préservation de l'environnement.

⇒ Les mécanismes de redevabilité, de feedback et de participation des parties prenantes sont évalués ;

⇒ Une série de conclusions et recommandations stratégiques et opérationnelles est formulée à l'intention d'Oxfam, de ses partenaires et des autres parties prenantes pour orienter les futures interventions ;

⇒ Un rapport final d'évaluation de qualité, accompagné des annexes et outils pertinents, est produit et validé par Oxfam.

Les Indicateurs du Projets

RESULTATS	INDICATEURS	CIBLES
Objectif général : Contribuer aux renforcements des capacités organisationnelles et techniques des OSC maliennes œuvrant dans les domaines de l'hygiène, assainissement et préservation de l'environnement, afin qu'elles apportent leurs soutient au processus de développement au Mali en tant que partenaires efficaces et reconnues en matière de plaidoyer et d'influence dans le domaine de la bonne gouvernance et dans la livraison de services aux communautés.	% des OSC capable de plaider et d'influencer les décisions politique en faveurs des couche vulnérables	80%
	% des OSC ayant apporté un changement positif au sein des communautés vulnérables à travers la livraison de services en matière d'hygiène, assainissement et préservation de l'environnement	80%
OS1 : Les capacités d'intervention des organisations de la société civile (OSC) œuvrant dans les domaines de l'hygiène, de l'assainissement, de la préservation de l'environnement et orientant en particulier leurs actions en faveur des personnes à vulnérabilité spécifique (femmes, jeunes filles, PDI, PVH, personnes victimes d'esclavage par ascendance etc.) sont renforcées.	% des OSC ayant des capacités renforcées en matière de l'hygiène, de l'assainissement et de la préservation de l'environnement en faveur des couches vulnérables ascendance etc.)	80%
	Nombre de Personnes ayant bénéficié des services d'hygiène, d'assainissement et de préservation de l'environnement	2000
	Nombre de services communaux dans le domaine de l'hygiène, l'assainissement et de la préservation de l'environnement qui ont été améliorés dans les régions de Kayes et Ségou.	20
OS2 : La gouvernance des OSC ciblées est améliorée et leur mise en réseau est facilitée pour renforcer leur pouvoir citoyen afin de favoriser le changement social, de pratiques et de comportements.	Nombre d'OSC mise en réseau.	25 OSC
	Nombre d'actions citoyennes enclenchés par les OSC	2 actions/OSC/an
OS3 : Les capacités de plaidoyer des OSC ciblées sont renforcées pour influencer les dynamiques de collaboration entre une société civile malienne plus organisée et des autorités locales plus compétentes dans les domaines de l'hygiène, de l'assainissement et de la préservation de l'environnement.	Nombre d'OSC qui participent avec les autorités locales pour l'implémentation de services d'hygiène, de l'assainissement et de la préservation de l'environnement.	25
R1.1 : Les OSC maliennes ont bénéficié selon une approche sensible au genre, d'appui technique, organisationnel et financier et disposent des compétences nécessaires leur permettant d'assurer pleinement et efficacement leurs rôles et responsabilités dans les domaines de l'hygiène, de l'assainissement et de la préservation de l'environnement.	% des OSC de Kayes et Ségou capable d'assurer pleinement leurs responsabilités face à la gestion de l'hygiène, de l'assainissement et de la préservation de l'environnement.	80%
	% des OSC capable d'adopter une stratégie communautaire d'hygiène, de l'assainissement et de la préservation de l'environnement.	70%

	% des OSC ayant exécuté des activités inclues dans leur plan de renforcement organisationnel et technique.	80%
R1.2 : L'esprit associatif et le partage des connaissances est promu parmi les OSC ciblés à travers la création d'un environnement propice à un leadership transformateur et féministe pour une gouvernance durable de l'eau et environnementale.	Nombre de réunions entre OSC	20 initiatives par région (Ségou et Kayes)
	Nombre de micro-projets réalisés avec succès	6
	Nombre d'OSC renforcées en gouvernance durable de l'eau et environnementale	25
R2.1 : Les OSC appuyées ont mis en œuvre des approches innovantes et créatives pour informer et accompagner leurs communautés afin de stimuler et favoriser l'esprit de citoyenneté responsable et d'engagement dans la gestion des affaires publiques.	Nombre de personnes formées dans l'accompagnement des communautés pour la promotion de la citoyenneté active dans les OSC	50 pers/village à Kayes et Ségou
	Nombre d'acteurs locaux ayant développé une action en faveur de la communauté	10 acteurs par localité
R2.2 : Les OSC ciblées sont autonomisées et organisées en réseau fonctionnel en s'associant à la société civile au sein de cadres de concertation impliquant les autorités locales et ont favorisé une participation accrue des femmes et jeunes dans les processus et mécanismes pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et initiatives de développement.	Nombre de concertation entre OSC et autorités	6
	Nombre d'actions menées par les réseaux pour la promotion de politiques et initiatives de développement	2 actions/réseau
	Nombre de campagnes d'information associant les jeunes et femmes aux espaces de concertation des OSC partenaires de mises en ouvre	2 campagnes par Région par an
R3.1 : Les OSC fonctionnels ont vu leurs capacités de plaidoyer et de lobbying renforcées et sont en mesure de se mobiliser pour influencer l'élaboration de politiques et de programmes tenant compte de la dimension de gouvernance durable en EHA et environnementale dans les espaces décisionnels locaux, nationaux et régionaux.	Nombre d'OSC renforcées en plaidoyer	25 OSC
	Nombre d'initiatives d'influence impliquant les autorités locales.	10 initiatives
R3.2 : Les politiques publiques comme les PDSEC ont intégré mieux les préoccupations et intérêts des plus vulnérables portées par les plaidoyers des OSC et des apprentissages et de enseignements sont tirés pour nourrir d'autres initiatives.	Nombre de consultations organisées pour recueillir les informations sur les préoccupations, les intérêts et propositions des communautés	50 consultations
	Nombres de PDSEC révisés intégrant les demandes de changement/propositions des communautés	20

3. MÉTHODOLOGIE ET QUESTIONS D'EVALUATION

Approche méthodologique

L'évaluation finale du projet PROSCAP reposera sur une approche mixte, participative, inclusive et centrée sur les résultats, combinant des méthodes quantitatives et qualitatives. Elle devra permettre de mesurer le niveau d'atteinte des résultats et d'analyser les changements, effets, bonnes pratiques et leçons apprises du projet.

La méthodologie devra notamment s'appuyer sur les critères d'évaluation suivants : ***pertinence, cohérence, efficacité, efficience, et durabilité, ainsi que sur les principes de qualité, de redevabilité et d'inclusion.***

Questions d'évaluation

Les questions d'évaluation ci-dessous constituent le cadre de référence de la mission. Elles devront être affinées par le/la consultant(e) lors de la phase de démarrage, sans toutefois perdre de vue les attentes prioritaires. L'évaluation devra apporter des réponses argumentées à ces questions à partir d'une triangulation des données documentaires, quantitatives et qualitatives. Pour chaque question, le/la consultant(e) devra préciser les indicateurs ou éléments d'appréciation retenus, les sources de données ainsi que les méthodes de collecte et d'analyse mobilisées.

Une attention particulière sera accordée à l'analyse des changements au niveau des OSC/OCB, à la contribution du projet à la gouvernance locale et à la participation citoyenne, à l'influence des actions de plaidoyer sur les politiques et pratiques locales, aux micro-projets communautaires, ainsi qu'à la prise en compte du genre, des jeunes et des groupes vulnérables.

Critère	Questions	Indicateurs
Pertinence	Dans quelle mesure les objectifs et la stratégie du PROSCAP répondaient-ils aux besoins des OSC/OCB, des communautés et des groupes vulnérables dans les régions de Kayes et Ségou ?	Niveau d'adéquation des activités aux besoins identifiés ; évolution des besoins ; appréciation des bénéficiaires et partenaires
	Dans quelle mesure le projet était-il aligné sur les priorités nationales et locales en matière de gouvernance locale, participation citoyenne, WASH et environnement ?	Cohérence avec politiques/stratégies nationales, PDSEC et priorités locales
	Les interventions étaient-elles adaptées aux réalités et contraintes des zones d'intervention, notamment au contexte institutionnel, social et sécuritaire ?	Niveau d'adaptation des activités au contexte ; ajustements opérés en cours de projet
	Dans quelle mesure les besoins et priorités des femmes, jeunes, personnes handicapées et autres groupes marginalisés ont-ils été pris en compte ?	Niveau de participation ; prise en compte des besoins spécifiques ; représentation dans les activités et espaces de dialogue
Cohérence	Dans quelle mesure le PROSCAP était-il cohérent avec les interventions d'Oxfam, de ses partenaires et des autres acteurs intervenant dans les mêmes domaines ?	Complémentarités, synergies et éventuels chevauchements
	Dans quelle mesure les différentes composantes du projet (renforcement des capacités, gouvernance, plaidoyer, citoyenneté, WASH et environnement) étaient-elles complémentaires ?	Existence de liens entre les différentes composantes ; cohérence entre activités, résultats et objectifs

	Dans quelle mesure les mécanismes de coordination entre Oxfam, STOP SAHEL, AJCAD, OSC et autorités ont-ils favorisé la cohérence de l'intervention ?	Régularité et qualité de la coordination ; mécanismes de partage d'information et de décision
Efficacité	Dans quelle mesure les résultats et objectifs du PROSCAP ont-ils été atteints par rapport aux cibles fixées ?	Taux d'atteinte des indicateurs du cadre logique ; écarts entre cibles et réalisations
	Dans quelle mesure les capacités organisationnelles, institutionnelles et techniques des OSC/OCB ont-elles été renforcées ?	% d'OSC ayant amélioré leurs capacités ; existence et mise en œuvre de plans de renforcement ; évolution des pratiques organisationnelles
	Dans quelle mesure le projet a-t-il renforcé le leadership et la gouvernance des OSC ?	Amélioration des mécanismes de gouvernance, leadership féminin et transformateur, prise de décision, transparence
	Dans quelle mesure les OSC ont-elles renforcé leurs capacités de plaidoyer et d'influence ?	Nombre d'OSC renforcées ; initiatives de plaidoyer ; changements obtenus auprès des décideurs
	Dans quelle mesure les réseaux et cadres de concertation ont-ils été fonctionnels et utiles ?	Nombre et régularité des cadres ; participation des OSC ; actions conjointes ; résultats obtenus
	Dans quelle mesure le projet a-t-il favorisé une participation accrue des femmes et des jeunes dans les processus de décision ?	Nombre d'actions citoyennes ; participation communautaire ; changements observés
	Dans quelle mesure les micro-projets communautaires ont-ils été réalisés avec succès et produit les changements attendus ?	Nombre de micro-projets réalisés ; taux de réalisation ; bénéficiaires ; résultats/acquis ; appropriation locale
	Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à améliorer les services communaux en matière de WASH et d'environnement ?	Nombre de services améliorés ; qualité et utilisation des services ; satisfaction des populations
Durabilité	Dans quelle mesure les acquis du projet sont-ils susceptibles de se maintenir après la fin du financement ?	Maintien des compétences, mécanismes, réseaux, actions et pratiques
	Les OSC disposent-elles des capacités institutionnelles et financières nécessaires pour poursuivre leurs activités ?	Ressources humaines et financières ; stratégies de mobilisation de ressources ; plans organisationnels
	Les cadres de dialogue et de concertation sont-ils suffisamment institutionnalisés pour fonctionner après le projet ?	Existence d'un mandat, fréquence, ressources, engagement des acteurs
	Les micro-projets et initiatives communautaires disposent-ils de mécanismes d'appropriation et de maintenance ?	Responsabilités définies ; ressources disponibles ; mécanismes de maintenance ; appropriation communautaire
	Dans quelle mesure les collectivités et services techniques sont-ils capables de poursuivre les dynamiques engagées ?	Engagement institutionnel ; intégration dans les plans locaux ; ressources mobilisées

	Quels facteurs pourraient favoriser ou compromettre la durabilité des acquis ?	Facteurs institutionnels, financiers, sociaux, politiques, sécuritaires et environnementaux
Efficience	Les ressources financières, humaines et matérielles ont-elles été utilisées de manière efficiente au regard des résultats obtenus ?	Rapport ressources engagées/résultats ; respect du budget ; écarts budgétaires
	Les modalités de mise en œuvre et de coordination ont-elles permis d'obtenir les résultats dans les délais et avec les ressources disponibles ?	Respect du calendrier ; retards ; facteurs explicatifs ; efficacité de la coordination
	Les choix de mise en œuvre (partenariat, renforcement de capacités, accompagnement, micro-projets) étaient-ils adaptés et économiquement justifiés ?	Rapport coût/résultat lorsque possible ; appréciation des parties prenantes ; alternatives possibles
Les critères transversaux a la dimension Genre et redévalidé ains que celui de la théorie de changement		
Genre, inclusion et équité	Dans quelle mesure l'approche genre et inclusion a-t-elle été intégrée dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?	Niveau d'intégration du genre dans les activités ; participation des femmes et jeunes ; prise en compte des personnes handicapées et groupes marginalisés
Redevabilité et participation	Dans quelle mesure les mécanismes de feedback, de participation et de redevabilité ont-ils permis aux bénéficiaires et parties prenantes d'influencer la mise en œuvre ?	Existence et utilisation des mécanismes de feedback ; plaintes traitées ; participation aux décisions ; satisfaction
Théorie du changement	Dans quelle mesure la théorie du changement initiale du PROSCAP s'est-elle vérifiée au cours de la mise en œuvre, et quels facteurs internes ou externes ont favorisé ou limité les changements attendus	Cohérence entre activités, produits, résultats et changements attendus ; hypothèses confirmées ou non ; facteurs facilitateurs et contraintes ; changements imprévus ; adaptations opérées au cours du projet.

Échantillonnage

Le/la consultant(e) devra proposer une stratégie d'échantillonnage adaptée aux objectifs et aux questions de l'évaluation, en tenant compte de la diversité des parties prenantes et des contraintes de temps et d'accès.

L'échantillonnage devra notamment couvrir :

- Les 26 OSC initialement ciblées/accompagnées par le projet, afin de permettre d'apprécier l'évolution de leurs capacités organisationnelles, institutionnelles, techniques, de gouvernance, de leadership et de plaidoyer ;
- Les OSC/OCB ayant bénéficié de micro-projets, afin d'apprécier spécifiquement la mise en œuvre, les résultats, les acquis, les effets et les perspectives de durabilité de ces initiatives ;
- Les organisations et acteurs impliqués dans les réseaux, cadres de concertation et actions de plaidoyer ;
- Les femmes, jeunes et autres groupes vulnérables ou marginalisés ayant participé ou bénéficié des interventions ;
- Les autorités communales et locales, services techniques déconcentrés, leaders communautaires et autres parties prenantes pertinentes.

Dans la mesure du possible, l'évaluation devra privilégier une couverture exhaustive des 26 OSC initiales si les contraintes de terrain le permettent. Pour les OSC bénéficiaires de micro-projets et les autres catégories de parties prenantes, le/la consultant(e) proposera un échantillon raisonné permettant de refléter la diversité des zones d'intervention, des types d'organisations, des niveaux de performance et des types d'interventions.

Le/la consultant(e) devra proposer un chronogramme détaillé précisant les différentes étapes, les livrables et les échéances de la mission.

Zone de l'enquête

L'évaluation finale du projet sera réalisée dans les régions de Kayes et de Ségou, plus précisément dans les différentes communes d'intervention du projet, à savoir : Kayes, Mahina, Diokéli, Ségala et Séro Diamanou dans la région de Kayes, ainsi que Ségou, Bla et Touna dans la région de Ségou.

Revue documentaire

Le consultant procédera à une analyse des principaux documents du projet, notamment :

- Le document de projet;
- Le cadre logique et le cadre de résultats ;
- Les plans MEAL;
- Les rapports narratifs et financiers ;
- Les rapports de suivi, d'évaluation et d'audit ;
- L'étude de référence (Baseline);
- Les données de suivi des indicateurs ;
- Tout autre document jugé pertinent.

Réunion de cadrage

Une réunion de lancement sera organisée avec l'équipe du projet afin de préciser les attentes, de valider la compréhension de la mission, d'examiner les documents disponibles et de convenir des modalités pratiques de réalisation de l'évaluation.

Élaboration du rapport de démarrage

À l'issue de la revue documentaire, le consultant élaborera un rapport de démarrage comprenant notamment :

- la méthodologie détaillée;
- les questions d'évaluation;
- la stratégie d'échantillonnage;
- Les outils de collecte des données ;
- Le calendrier détaillé de la mission.

Ce rapport devra être validé avant le démarrage de la collecte des données.

Collecte des données

La collecte des données reposera sur une approche mixte combinant plusieurs techniques, notamment :

- Des entretiens individuels avec les parties prenantes ;
- Des discussions de groupes (Focus Group Discussions) avec les bénéficiaires ;
- Des observations directes sur les sites d'intervention ;
- Des enquêtes auprès des bénéficiaires, lorsque cela est pertinent ;

- La vérification documentaire et la consultation des bases de données du projet.

Le consultant veillera à assurer une représentation équilibrée des différentes catégories de parties prenantes (femmes, hommes, jeunes, autorités locales, partenaires techniques, organisations communautaires, etc.).

Le consultant veillera à respecter les principes d'éthique de l'évaluation, notamment le consentement éclairé des participants, la confidentialité des informations recueillies, la protection des données personnelles, le principe de « ne pas nuire » et la prise en compte des dimensions de genre, d'inclusion et de redevabilité envers les populations concernées.

Analyse et triangulation des données

Les données collectées feront l'objet d'une analyse quantitative et qualitative. Les informations issues des différentes sources seront triangulées afin d'assurer leur fiabilité et de renforcer la crédibilité des conclusions de l'évaluation.

Restitution des résultats

Le consultant présentera les résultats préliminaires lors d'un atelier de restitution réunissant l'équipe du projet et les principales parties prenantes. Les observations recueillies permettront d'améliorer le rapport provisoire.

Rapport final

Le consultant produira un rapport final intégrant les commentaires formulés par le commanditaire et les parties prenantes. Le rapport comprendra notamment:

- un résumé exécutif ;
- la méthodologie ;
- les constats de l'évaluation ;
- L'analyse selon les critères OCDE-CAD ;
- les conclusions;
- les recommendations hiérarchisées ;
- les leçons apprises;
- Les annexes (liste des personnes rencontrées, outils de collecte, bibliographie, etc.).

4. Calendrier prévu

La mission d'évaluation finale se déroulera sur une période maximale de 30 jours calendaires à compter de la date de signature du contrat.

Elle sera réalisée dans les régions de Kayes et de Ségou, qui constituent les zones d'intervention du projet. Les visites de terrain concerneront un échantillon représentatif des communes, villages et bénéficiaires, conformément à la méthodologie proposée par le consultant et validée par le commanditaire.

Activité / Jalon	Résultats ou Livrables	Jours estimés	Chronologie
Réunion initiale avec le(s) consultant(s) sélectionné(s) pour s'assurer d'une compréhension commune de la mission	Compte rendu de réunion de prise de contact	1	01 octobre 2026
Revue documentaire et rencontres avec des personnes ressources	Liste de document pour le consultant	2	Avant le 03 octobre

Validation des outils de collecte, revue documentaire et du rapport d'établissement ou de démarrage comprenant une proposition méthodologique complète pour la conduite de cette étude y compris le cadre de l'étude et le calendrier de mise en œuvre	Rapport d'établissement ou de démarrage et les outils de collecte (format.doxc)	3	Avant le 05 octobre
Mission terrain : collecte des données et traitement	Base d'analyse	05	Du 05 au 15 Octobre
Rédaction du rapport et présentation du premier draft	Rapport de démarrage et les outils de collecte (format.doxc)	15	Avant le 25 Octobre
Commentaire et validation des partenaires	Rapport provisoire d'exécution (format. doxc)	26	Du 26 au 28 Octobre
Intégration des commentaires et rapport final	Rapport finale d'exécution (format doxc) et Base de données apurée (format .xlsx	30	Avant le 31 Octobre

Le calendrier définitif sera arrêté d'un commun accord entre le commanditaire et le consultant retenu, en tenant compte des contraintes logistiques, de la disponibilité des parties prenantes et des impératifs du projet.

CALENDRIER DE PAIEMENT

La rémunération est basée sur la soumission des livrables finaux selon le calendrier ci-dessous.

No.	Livrables ou documents à livrer	Dates estimées	% Paiement
1	***Rapport de démarrage*** : Une note méthodologique détaillée incluant la liste des revues documentaires, la liste des personnes ou entités à rencontrer, le planning et le calendrier des interventions ;	Le 05 Octobre	30%
2	***Rapport Provisoire :*** Le rapport des résultats de la collecte avec une situation des résultats et indication du projet	Le 26 Octobre	40%
3	***Rapport Final :*** Le rapport final des résultats de ses travaux ; le rapport doit être axé sur la pratique et proposer des suggestions concrètes basées sur les enseignements identifiés pour l'avenir.	Le 31 Octobre	30%
	TOTAL		**100%**

5. EXIGENCES EN MATIÈRE D'EXPÉRIENCE OU DE PROFIL

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Master au minimum en gestion de projet, gestion économique, travail social, droit, sociologie, démographie, anthropologie, agroéconomie, développement rural, relations internationales, gestion des conflits ou dans tout autre domaine pertinent ;
- Disposer d'une expérience avérée dans la conduite d'études de capitalisation, d'apprentissage et/ou d'évaluation de projets de développement, notamment sur des projets intégrant une approche de gouvernance locale et de renforcement des organisations de la société civile (OSC) ;
- Avoir une bonne connaissance des projets financés par l'Union européenne (UE) et une expérience de travail sur des projets répondant aux exigences et approches de financement de l'UE ;
- Maîtriser les approches et mécanismes de gouvernance locale, notamment en matière de participation citoyenne, de renforcement des OSC et de dialogue entre acteurs locaux ;
- Disposer d'une expérience avérée dans l'accompagnement et le renforcement des capacités des organisations de la société civile, associations, coopératives et organisations communautaires ;

- ❖ Avoir une bonne connaissance des approches genre et inclusion, et une expérience dans leur prise en compte dans les projets de développement et les processus de capitalisation ;

Justifier d'une bonne connaissance du contexte socio-économique et institutionnel du Mali et, plus largement, des contextes sahéliens.*Compétences d'Ordre Générale :*

Compétences Organisationnelles :

- ❖ Intégrité en accord avec les valeurs et les normes éthiques d'OXFAM ;
- ❖ Fait le plaidoyer pour la vision, la mission, et les buts stratégiques d'OXFAM ;
- ❖ Flexibilité et une adaptabilité aux aspects culturels, de genre, de religion, de race, de nationalité et d'âge.

Compétences Fonctionnelles :

- ❖ Développement et efficacité opérationnelle ;
- ❖ Capacité d'appuyer la mise en œuvre des projets, y compris en contexte instable ;
- ❖ Capacité de communication avec les différents partenaires (partenaires de mise en œuvre et d'autres parties prenantes ainsi que les services techniques de l'Etat.

Gestion et leadership:

- ❖ Focalisée sur les résultats ;
- ❖ Répond de manière constructive aux appréciations ;
- ❖ Aborde constamment le travail avec énergie et ponctualité, ainsi qu'avec une attitude positive et constructive.
- ❖ Démontre de solides compétences en communication orale et écrite ;
- ❖ Démontre une ouverture au changement et la capacité de gérer des situations complexes.
- ❖ Disponibilité à se déplacer à l'intérieur du Mali dans les régions et zones concernées par le projet (Kayes et Ségou).

6. PROCESSUS DE CANDIDATURE

Instructions de soumission

Les offres techniques et financières doivent être soumises à OXFAM selon la présentation suivante recommandée :

a) CV détaillé indiquant toute l'expérience passée des projets similaires, ainsi que les coordonnées (e-mail et numéro de téléphone) du Candidat et au moins trois (3) personnes de références professionnelles ;
b) Une lettre de motivation et de disponibilité ;
c) Une brève description de l'approche de travail/proposition technique donnant la raison pour laquelle l'individu se considère le plus approprié pour la mission, et une proposition de méthodologie à appliquer pour exécuter la mission ;
d) Proposition financière qui indique le montant total du contrat et tous autres coûts liés aux voyages, soutenu par un tableau détaillé des coûts.
e) Les offres des consultants individuels sont recevables. Les offres émanant de cabinets de consultants reconnus pour constituer une équipe complète dotée de l'expertise requise dans le cadre du budget disponible pour l'évaluation. Le cabinet désignera le consultant à mettre à la disposition de Oxfam avec son CV et les expériences du consultant.
f) Le consultant assurera la tenue correcte de l'étude. Il aura la responsabilité globale de la livraison des produits de l'évaluation finale. Les rôles et responsabilités seront décrits dans le contrat. Si l'offre d'un cabinet de consultants est retenue, la société sera considérée comme responsable de la livraison des produits de l'évaluation et par conséquent sera tenue de prendre les mesures nécessaires pour la gestion de l'équipe.
g) Les documents seront mis à la disposition du consultant avant le lancement de l'étude, dans la mesure du possible, au format électronique. Tous les autres rapports produits dans le cadre du projet, les publications, la

correspondance, etc. considérés comme pertinents pour l'évaluation pourront lui être communiqués par l'équipe du projet Project Manager et le Responsable Meal d'OXFAM.

Les réponses doivent être soumises en français en copie dure au bureau d'Oxfam.

L'objet du courrier doit être :

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse OXFAM/Mali dans une enveloppe scellée indiquant la référence [Evaluation finale du projet pour le recrutement d'un consultant en charge de l'évaluation à mi-parcours du ***<< Projet renforcement du leadership et des capacités des organisations de la société civile pour accroitre leur contribution à l'action publique (PROSCAP)>>. D***ate limite de réception des dossiers au bureau de Bamako au plus tard le **17 septembre 2025 à 17H 00 mn**.

Toute question, remarque ou demande de clarification peut être envoyée par écrit jusqu'à **2 jours** avant la date limite de soumission. Les questions recevront une réponse à tous les candidats qui ont envoyé un message à malitenders@oxfam.org.uk avant le **15 septembre**

Conditions administratives

Pour être présélectionné et évalué selon les critères d'attribution, les documents suivants doivent être joints à cette candidature :

Documents à soumettre		Importance
1	Proposition technique réactive, conforme, acceptable.	Obligatoire
2	**Preuve d'enregistrement :** Les soumissionnaires doivent également inclure une copie de leur enregistrement à la Chambre de commerce compétente et/ou un document prouvant l'enregistrement fiscal.	Obligatoire
3	Avoir obtenu la note la plus élevée parmi un ensemble prédéterminé de critères techniques et financiers pondérés spécifiques à la demande de propositions	Obligatoire

Critères d'évaluation et d'attribution

Les devis seront évalués selon les critères et la répartition des points suivants :

Critères d'attribution		Max. points
Critères techniques		
Capacité/compétence du soumissionnaire à exécuter	Preuves expériences (Attestations de bonne exécution ou de services faits dans la consultance sur les projets développement, gouvernance …etc. dans la conduite d'évaluations de projets	15
	Preuves expériences (Attestations de bonne exécution ou de services faits dans la consultance sur les projets d'appui aux organisations de base OSC	10
	Description de l'approche du travail/proposition technique/méthodologie	20
	Expérience dans les domaines de la gouvernance, société civile, participation citoyenne, WASH et/ou développement local	10
	Expérience des études dans les zones du projets (Etude de base, Evaluation à mi-parcours, final et ou d'autres études	10
	Pertinence du chronogramme et faisabilité de l'approche dans le délai imparti	05
	Total offre technique	70

Critères d'attribution	Max. points
Critères financieres	
Total offre financière	30
TOTAL GENERAL:	100

Seulement les candidats ayant obtenu un minimum de 35 points sur les critères techniques ci-dessus seront pris en compte pour l'évaluation financière.

Les offres seront évaluées selon le principe du meilleur rapport qualité-prix, qui consiste à sélectionner l'offre qui répond le mieux aux besoins d'Oxfam et qui présente le meilleur retour sur investissement

Oxfam se réserve le droit de mener des entretiens avec un ou plusieurs fournisseurs potentiels avant de prendre une décision d'attribution. L'objectif de ces entretiens est d'obtenir des précisions sur les devis soumis et d'en savoir plus sur le parcours et l'expérience des fournisseurs potentiels et de leurs équipes.

La notation finale des candidats présélectionnés tiendra compte de la note technique et de la note financière :

Critères	Répartition	Max. Point
Score technique	70%	70
Score financier	30%	30

Le candidat le mieux classé ou ayant l'offre la plus avantageuse pour OXFAM sera sélectionné.

Approbation / MLIB35 / R11023

Fanoumou Almamy MAGASSOUBA **Meal Coord** **Date: 21/08/2026** **Signature:**	**Omorou Mohamed Lamine** **PM PROSCAP** **Date: 21/08/2026** **Signature:**	**Moustapha Ibrahim** **HOP** **Date: 21/08/2026** **Signature:**

7. AUTRES CONDITIONS

Les conditions de participation au processus de passation des marchés sont détaillées dans le lien :

Conditions générales de l'appel d'offres

8. CODE DE CONDUITE

Oxfam s'engage à garantir l'intégrité de ses opérations et de ses chaînes d'approvisionnement, ainsi qu'à respecter des normes éthiques élevées. Le respect de toutes les lois et réglementations et la garantie d'une concurrence loyale sont fondamentaux pour cet engagement. Nous promouvons activement ces principes et ces normes et attendons de tous nos fournisseurs qu'ils s'y engagent.

Tous les consultants/candidats sont tenus d'accepter et d'adhérer au

Code de conduite des fournisseurs d'Oxfam, alors que les particuliers (y compris les consultants) doivent signer le **Code de conduite des non-employés d'Oxfam**[1]. Ces codes de conduite définissent les normes et principes

[1] Le Code de conduite des non-employés s'applique à tous les travailleurs indépendants ou employés contractuels de fournisseurs qui travaillent sur les sites d'Oxfam, ou qui ont accès aux documents d'Oxfam, ou qui peuvent représenter Oxfam de quelque manière que ce soit mais ne font pas partie de l'entité juridique d'Oxfam)

spécifiques dans les domaines des droits de l'homme et du travail, de l'impact environnemental et de la lutte contre la corruption que les fournisseurs doivent respecter.

9. ANNEXES

[Supprimer toutes les annexes qui ne sont pas pertinentes pour cette transaction]

- Formulaire de déclaration de conflit d'intérêts pour les parties
- Politique de sauvegarde
- (Le cas échéant) Politique d'Oxfam de protection de l'enfance
- (Modifier et utiliser si applicable) Exemple d'avis de confidentialité